

Qu'est-ce qu'une démarche de durabilité ?

Une démarche de durabilité regroupe l'ensemble des **actions** à mettre en place dès aujourd'hui pour que l'association et le quartier continuent de bien fonctionner demain. Une telle démarche implique la recherche d'un **impact positif** sur les 3 piliers du développement durable : société, environnement, économie.

Afin de faciliter le passage à l'action, l'Antenne Quartiers Durables a donné une **définition** des quartiers durables, au travers de **12 caractéristiques** : résilients, collaboratifs, productifs, mixtes, des courtes distances, renouvelables et autonomes, sobres, inclusifs, participatifs, sains, comestibles et verts.

Pourquoi mettre en place une démarche de durabilité ?

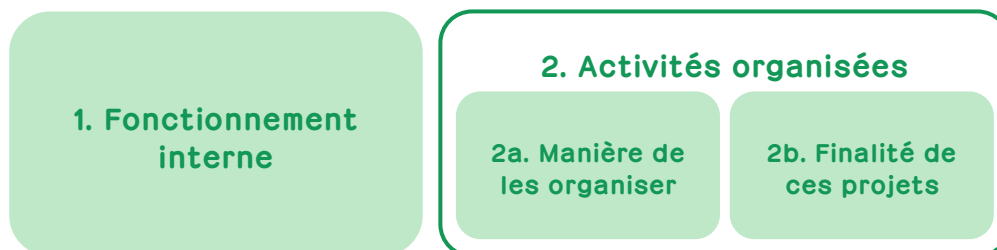
Mettre en place une démarche de durabilité est un moyen concret de pérenniser une association de quartier. En particulier, elle permet de :

- **Préparer l'avenir** avec des projets amenant un impact positif à l'échelle du quartier au niveau climatique, énergétique ou encore social, au bénéfice des générations futures
- **Rendre l'association plus solide** en misant sur la flexibilité, la participation active et la collaboration avec les parties prenantes tout en s'adaptant aux évolutions sociétales et climatiques futures
- **Donner une bonne image et montrer l'exemple** en démontrant que la durabilité est utile à l'échelle du quartier et en étant un vecteur d'inspiration, et non de culpabilisation, ce qui peut aussi attirer de nouveaux membres

Par ses objectifs de renforcer la vie locale, de créer du lien, d'améliorer le cadre de vie commun, de favoriser la convivialité et la solidarité locale ainsi que la participation des habitant-es, une association de quartier est en elle-même une démarche durable. Le but de ce document a pour but de soutenir une stratégie globale et des actions concrètes allant un pas plus loin.

De quels leviers dispose une association ?

Une association de quartier dispose essentiellement de trois leviers afin de mettre en place une démarche de durabilité, comme illustré ci-dessous.



1. Fonctionnement interne : gestion des membres, prestataires sollicités, outils employés, achats, charte de fonctionnement, etc.

2a. Manière d'organiser les activités : matériel, approvisionnement, communication, inclusion des publics, etc.

2b. Finalité des projets : buts des événements ou des activités, à portée durable.

Ces leviers sont développés et détaillés en annexe (**cf. actions durabilité, annexe 4**) selon les 12 caractéristiques d'un quartier durable.

Comment créer une démarche de durabilité ?

1. **Identifier ses objectifs.** Au sein du comité, fixer des objectifs de durabilité pour l'association selon les trois leviers présentés précédemment. Vous pouvez piocher des exemples parmi la liste **d'actions durabilité (annexe 4)** afin d'identifier des priorités à mettre en œuvre.
2. **Élaborer une feuille de route.** Afin de vous faciliter la tâche, vous trouverez un canevas de **feuille de route (annexe 5)**. Vous pouvez remplir ce canevas en vous inspirant des actions présentées précédemment. Ce document permet de suivre vos actions, mais sert aussi de support de communication. Afin d'assurer un portage et un suivi, il peut être pertinent de désigner une personne responsable de se charger de cette démarche au sein de l'association.
3. **Trouver du soutien auprès de l'Antenne Quartiers Durables.** L'AQD accompagne les associations dans le développement de leurs démarches de durabilité. Elle peut notamment mettre à disposition des ressources ou orienter vers les spécialistes de son réseau aptes à proposer leur soutien.
4. **Présenter la démarche aux membres lors d'une assemblée générale,** ce qui peut être fait à chaque étape, selon la temporalité de sa mise en œuvre, afin de générer de l'adhésion au sein du groupe et de récolter les avis sur les actions proposées.
5. **Mesurer l'impact.** Afin de suivre l'impact de votre démarche, il est intéressant de définir quelques indicateurs permettant de mesurer les efforts fournis et les signes de progrès. Vous pouvez piocher des exemples parmi la liste **d'indicateurs d'impact de durabilité (annexe 6)**.
6. **Renouveler ses objectifs** et les actions mises en place pour s'assurer d'une amélioration continue et de célébrer les réussites !

Où trouver des ressources et de l'inspiration ?

Quelques **ressources** en matière d'initiatives et d'actions durables :

- Le **Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises**
- Le **Transition Network** et le **Guide essentiel de la transition** (outils pour lancer une démarche de durabilité à l'échelle du quartier, village ou de l'organisation, basé sur des expériences locales)

Quelques exemples de **quartiers** Suisse romande qui cumulent des initiatives de durabilité :

- Association Fiches Nord à Lausanne : www.association2.lesfichesnord.ch
8 zones de potagers, poulailler commun, une chambre d'amis et 2 salles communes à louer, conseil des enfants organisé régulièrement
- Association du quartier d'Alt à Fribourg : www.quartierdalt.ch
Jardin collectif, compost partagé, give box, la Cellule (espace de rencontre pour les jeunes, sous la responsabilité d'un-e adulte), une grande salle polyvalente à louer
- Hubergass à Berne : www.huebergass.ch
Chambres d'amis, jardins collectifs, four à pizza extérieur commun, bibliothèque commune, salle commune et salle polyvalente dans le café de quartier, à louer
- Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour www.aiqbvm.ch
Bacs potagers, fête de quartier, système d'échange d'objets et de services entre voisin-es, intégration d'un lieu partagé et mutualisé (kiosque de la Vignettaz) sondage aux habitant-es du quartier, groupe de travail durabilité dans l'association

Pour toutes questions ou besoins relatifs aux démarches de durabilité de votre association, l'antenne quartier durable est à votre disposition